

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUIN 2025
--

Par suite d'une convocation en date du 13 juin 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 19 juin 2025, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 13 juin 2025

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Carte jeune
- Devis pour terrassement étang
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Fabien MOUGEOLLE, Dominique RAMBOZ lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absents : Karine CORNIER, Lise GOUVIER (procuration à Dominique RAMBOZ), Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE (pouvoir à Sandrine BONIN), Fabienne PERNOT

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Dominique PERNOT, pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES TAXES LOCALES

Erreur de de transcription, voté à la séance précédente

CARTE JEUNE :

L'opération cartes jeunes est reconduite cette année encore : la carte est offerte aux enfants mineurs et étudiants du village sur présentation de la carte étudiant. Les inscriptions ne seront pas prises en compte pour les enfants inscrits et n'ayant pas récupéré leur carte l'année dernière. Ces cartes sont financées par la commune.

DEVIS TERRASSEMENT ETANG

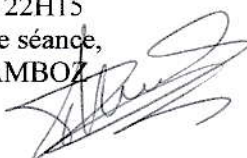
Le devis de l'entreprise BGTP d'un montant de 8125.20€ TTC est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

RAPPORT DES COMMISSIONS

- ❖ Logement 14 rue principale : la commune a reçu 2 devis pour la remise en état du logement suite au départ du locataire : Alex rénov pour un montant de 6069.75€ TTC et Zeno Schneider pour un montant de 14300€ TTC.
Le devis de Alex rénov est accepté à l'unanimité des membres présent et représentés
- ❖ Vente de terrain par un particulier : Le conseil souhaite connaître le détail de l'estimation avant de se prononcer.
- ❖ SIVOS : une demande de dérogation pour un enfant du village qui est en garde alterné a été faite. Le dossier est en attente.
- ❖ Un arrêté sera pris pour l'entretien des devants de propriétés donnant sur la voie publique.
- ❖ Église : La commune a reçu un devis de l'entreprise Travailot pour le bardage de l'église d'un montant de 42000€. Compte tenu du montant élevé, le conseil reporte à l'année prochaine les travaux.
- ❖ Le devis pour l'élagage des frênes secs vers le vestiaire de l'entreprise TTN service d'un montant de 1134€ est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Séance levée à 22H15
La secrétaire de séance,
Dominique RAMBOZ



Le Maire,
Sandrine BONIN

